



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE  
Agglomération d'Annecy – Fier et Usse  
Pays de Cruseilles – Pays de Faverges  
Pays de Fillière – Rive Gauche – La Tournette

## COMPTE-RENDU

Réunion du Comité Syndical  
du vendredi 06 février 2009

\*

*L'an deux mil neuf, le six février, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin Annécien, dûment convoqué en date du vingt huit janvier deux mil neuf, s'est réuni à la Salle Consulaire de la Mairie de Veyrier du Lac sous la présidence de Monsieur Antoine de MENTHON, Président du Syndicat.*

### **COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION D'ANNECY**

Titulaires : Joseph GRIOT, Jean BOUTRY, Serge LESIMPLE, Michel AMOUDRY.

Suppléants : /

Procurations : /

Absents excusés : Pierre BRUYERE, René DESILLE, Bruno BASSO, Marcel GOULLER.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Titulaires : Sylvie POTTIN, Bernard SEIGLE, Henri CARELLI, Ollivier TOCQUEVILLE

Suppléants : Jacqueline CECCON

Procurations : /

Absents excusés : Marcel MUGNIER-POLLET, Guy MORT, Christophe GUITTON

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAVERGES**

Titulaires : Michèle LUTZ, Paul CARRIER, Anne BONDON

Suppléants : Cécile LECOANET

Procurations : Didier BERTHOLLET à Michèle LUTZ

Absents excusés : Paul DUCHER, Jean-Luc RAVELLI, Patrick FLOUR

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FILLIERE**

Titulaires : Claude CLERC, André REZVOY, Bernard EMIN

Suppléants : Xavier PIQUOT

Procurations : /

Absents excusés : Jean-François GIMBERT, Christian ANSELME, Bernard VINDRET, Maurice DUMAZER

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY**

Titulaires : Jacques Rey, André CORBOZ, Michel BARTHIER

Suppléants : Marc ROLLIN, Dominique BOUVIER

Procurations : /

Absents excusés : Michel BEAL, Michelle LOHNER, Vincent CHAPPELUZ

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TOURNETTE**

Titulaires : Antoine de MENTHON, Kamel LAGGOUNE, Sylvie MANIGLIER, Jean FAVROT

Suppléants : Claude MARCELOT

Procurations : /

Absents excusés : Evelyne BERGERET, Emmanuel MASCLEZ, Alain HAURAT

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Titulaires : Jean-Michel COMBET, Christian BUNZ, Denis DONARD

Suppléants : Gilles PECCI, Xavier BRAND, Robert BIZET

Procurations : /

Absents excusés : Jean-Luc THOMASSON, Renaud DEBORNE.

**INVITE** : M. Gérard JUSTINIANY (Directeur de la Direction Départementale de l'Équipement)  
Absent excusé.

Monsieur Bernard EMIN désigné secrétaire de séance.

\*

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité du 12 décembre 2008
- Compte Administratif 2008
- Affectation des résultats 2008
- Budget Primitif 2009
- Subvention Mutame 2009
- Demande de dérogation pour ouverture à urbanisation au titre de l'article L 122-2 du Code de l'Urbanisme – Révision générale PLU de Lathuile
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance. Il remercie Madame Sylvie MANIGLIER, Maire de Veyrier-du-Lac, d'accueillir le Comité Syndical dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

**① Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité du 12 décembre 2008**

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté.

Le Président propose de modifier l'ordre du jour et de poursuivre la séance par :

**② Demande de dérogation pour ouverture à urbanisation au titre de l'article L 122-2 du Code de l'Urbanisme – Révision générale du PLU de Lathuile**

Le Syndicat Mixte a été saisi le 15 janvier 2009 par Monsieur Hervé BOURNE, Maire de Lathuile, en vue d'obtenir les dérogations pour ouverture à urbanisation dans le cadre de la révision générale n° 01 du PLU de Lathuile, au titre de l'article L 122-2 du Code de l'Urbanisme.

Monsieur Hervé BOURNE présente à l'assemblée les zones objets des demandes de dérogation.

Au terme de l'exposé de la Commune, le Président donne la parole à Monsieur Joseph GRIOT, représentant le groupe de travail ayant examiné le dossier.

Considérant que les zones objet de la demande ne semblent pas présenter d'inconvénients excessifs pour l'environnement, l'agriculture ou les communes voisines,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, rend à l'unanimité les avis suivant pour l'ouverture à urbanisation des zones ci-dessous :

- Secteur Saury : une zone de 0,09 ha proposée pour un classement en UA : favorable
- Secteur Chez la Sourde : une zone de 0,13 ha proposée pour un classement en UD : favorable
- Secteur les Prots : une zone de 1,46 ha, proposée pour un classement en zone UD : favorable
- Secteur sur les Côtes : un secteur de 0,26 ha proposé pour un classement AUd: favorable
- Secteur La Saugé : une zone de 6,25 ha précédemment classée en NB, pour un classement en UD: favorable. Les élus suggèrent à la commune de prévoir un règlement de zone et un COS permettant la densification du tissu existant.
- Secteur Longeplagne : un secteur de 0,26 ha proposé pour un classement UD : favorable
- Secteur Les Pareuses : une zone de 0,9 ha proposé pour un classement en UX: favorable. Il est demandé à la commune de bien prendre en compte les caractéristiques environnementales et hydrauliques du secteur,
- Secteur Chevilly ; une zone de 0,18 ha proposée pour un classement en UD : favorable
- Secteur La Croix : un secteur de 0,26 ha, proposé pour un classement en zone UD : favorable, sous réserve pour la Commune d'établir un plan d'aménagement d'ensemble / orientation d'aménagement, sur l'ensemble du secteur (parcelles adjacentes et voisines) pour optimiser l'utilisation des terrains.
- Secteur Planchamp : un secteur de 0,18 ha proposé pour un classement en zone UD : favorable.

- Secteur Chaparon :

✓ secteur sud-est : 0,16 ha proposé pour un classement en zone UD : favorable, sauf pour la parcelle 1323 (266 m<sup>2</sup>)

✓ secteur sud-ouest : 0,22 ha proposé pour un classement en zone UD : favorable

✓ secteur ouest : 0,51 ha proposé pour un classement en zone UA : favorable

✓ secteur nord : 0,03 ha proposé pour un classement en zone AUa : favorable

### ③ Compte administratif 2008

Monsieur Denis DONARD, Vice-Président délégué aux finances présente à l'assemblée le compte administratif 2008 établi comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapître	Budget	Réalisé	Chapître	Budget	Réalisé
Charges à caractère général	47 200	21 627,54	Contribution EPCI	207 121	207 121,00
Charges de personnel	127 000	118 443,97	Dotation (DGD)	40 000	40 000,00
Autres charges de gestion courante	26 750	19 646,60	Produits exceptionnels	0	142,44
Charges financières	3 000	0	Reprise de subvention	2 634	2 634,00
Dotations aux amortissements	13 022	13 022,00			
Dépenses imprévues	18 000	0			
Virement à la section d'investissement	105 016	0			
			Excédent de fonctionnement 2007	90 233	90 233,93
<b>TOTAL</b>	<b>339 988</b>	<b>172 740,11</b>		<b>339 988</b>	<b>340 131,37</b>

**Excédent 2008 de la section de fonctionnement : 167 391,26 €**

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapître	Budget	Réalisé	Reste à réaliser	Chapître	Budget	Réalisé	Reste à réaliser
Reprise de subvention	2 634	2 634.00		Virement de la section de fonctionnement	105 016		
Frais d'études	262 837	149 407.41	104 690	Subvention Région	70 338	28 394.00	62 921.00
Site Internet	11 606	10 106.20	-	Subvention FEDER	-	2 031.75	55 357.00
				Emprunt	48 876	0	
				Amortissements	13 022	13 022.00	
				Report investissement	39 825	39 824.80	
<b>TOTAL</b>	<b>277 077</b>	<b>162 147.61</b>	<b>104 690</b>		<b>277 077</b>	<b>83 272.55</b>	<b>118 278,00</b>

**Déficit 2008 de la section d'investissement : -78 875,06 €**

### BALANCE GENERALE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
REPORTS 002 et 001		90 233,93		39 824,80
Opérations de l'année 2008	172 740,11	249 897,44	162 147,61	43 447,75
<b>TOTAUX</b>	<b>172 740,11</b>	<b>340 131,37</b>	<b>162 147,61</b>	<b>83 272,75</b>
<b>Résultat 2008</b>		<b>167 391,26</b>	<b>78 875,06</b>	
RAR DEPENSES			104 690,00	
RAR RECETTES				118 278,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>			<b>183 565,06</b>	<b>118 278,00</b>
<b>Besoin de financement</b>			<b>65 287,06</b>	

Le Président quitte la salle. Le doyen de l'assemblée, Monsieur Bernard EMIN, prend la présidence et soumet le compte administratif 2008 à l'approbation du Comité.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2008.

#### ④ Affectation des résultats 2008

Il est rappelé aux membres du Comité Syndical que l'exercice 2008 s'est soldé par le résultat de clôture suivant :

✓ Excédent de la section de fonctionnement : 167 391,26 €

✓ Déficit de la section d'investissement : -78 875,06 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement (167 391,26 €) comme suit :

✓ Pour couvrir le besoin de financement :

- Au compte 1068 (recettes d'investissement) : 65 287,06 €

} 167 391,26 €

✓ Le solde d'exploitation :

- Au compte 002 : (recettes de fonctionnement) : 102 104,20 €

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents l'affectation des résultats 2008

#### ⑤ Budget Primitif 2009

Monsieur Denis DONARD, Vice-Président délégué aux finances présente à l'assemblée le budget primitif 2009 conforme au débat d'orientation budgétaire du 12 décembre 2008 et équilibré comme suit :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMPTE	INTITULE	BP 2009
O11	Charges à caractère général	36 450 €
O12	Charges de personnel et assimilé	133 500 €
65	Autres charges de gestion courante	41 650 €
68	Dotations aux amortissements	33 847 €
O22	Dépenses imprévues	22 000 €
O23	Virement à la section d'investissement	119 588 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>387 035 €</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COMPTE	INTITULE	BP 2009
7475	Participations groupements collectivités	239 254 €
74	Dotation générale de décentralisation	40 000 €
777	Reprise de subvention	5 677 €
OO2	Excédent de fonctionnement 2008 reporté	102 104 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>387 035 €</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

COMPTE	INTITULE	Inscriptions nouvelles	RAR	BP 2009
13912	Reprise de subvention	5 677€		5 677 €
202	Frais d'études	162 034 €	104 690 €	266 724 €
OO1	Solde d'exécution négatif reporté	78 875 €		78 875 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>246 586,00 €</b>	<b>104 690 €</b>	<b>351 276 €</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

COMPTE	INTITULE	Inscriptions nouvelles	RAR	BP 2009
O21	Virement de la section de fonctionnement	119 588 €		119 588 €
10222	FCTVA	14 276 €		14 276 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	65 287 €		65 287 €
1312	Subvention région		62 921 €	62 921 €
1312	Subvention FEDER		55 357 €	55 357 €
2082	Amortissement études	33 847€		33 847 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>232 998 €</b>	<b>118 278 €</b>	<b>351 276 €</b>

La participation 2008 des collectivités adhérentes au Syndicat s'élève à 239 254,00 € répartie comme suit :

EPCI	Répartition de la participation 2008	Répartition de la participation 2009	MONTANT 2008	MONTANT 2009
CA ANNECY	69.361	68.644	145 157	164 234
CC FILLIERE	6.094	6.094	12 633	14 580
CC FAVERGES	6.691	6.935	13 938	16 592
CC FIER & USSES	4.643	5.006	8 967	11 977
CC RIVE GAUCHE	5.227	5.197	10 604	12 434
CC LA TOURNETTE	3.385	3.364	7 000	8 049
CC CRUSEILLES	4.601	4.760	8 822	11 388
<b>TOTAL</b>			<b>207 121</b>	<b>239 254</b>

Soit une moyenne de 1,09 € / habitant (base population DGF 2008)

Le Comité Syndical adopte à l'unanimité le budget primitif 2008 tel que présenté.

### ⑥ Subvention Mutame 2009

Le Président informe l'assemblée de la demande de la caisse mutuelle de prévoyance du personnel des collectivités territoriales de Haute-Savoie sollicitant au Syndicat une subvention d'un montant de 36 € par agent adhérent.

Il précise que cette aide annuelle concourt prioritairement aux prestations à caractère social servies aux adhérents, notamment à ceux employés de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Comité vote par 22 voix pour et 05 abstentions une subvention d'un montant de 36 € à la Mutame Savoie Mont Blanc.

### ⑦ Questions diverses

1) Prochain Comité : Le Président informe l'assemblée que la présentation du diagnostic aura lieu lors de la prochaine réunion du Comité Syndical fixé au vendredi 27 mars 2009 à 17 h 00.

Il est demandé de prévoir une présentation dans chacun des EPCI.

2) DTA : Le Président rappelle que suite à la réunion du 19 janvier 2009, une nouvelle version de la DTA a été transmise aux Présidents des EPCI. Une troisième version est attendue courant février.

Pour l'heure, il apparaît que certaines contributions formulées ont été prises en compte, notamment en ce qui concerne les pôles.

Le Président précise qu'une comparaison entre la première et la seconde version sera transmise aux membres du bureau et aux présidents des EPCI. De même, un exemplaire de la version 3 sera transmis dès que possible dans chaque EPCI, à charge pour eux de diffuser le document.

Pour ce qui concerne la cartographie des communes du bord du lac, le Président propose que les Maires des communes riveraines se réunissent rapidement avec les services de la DDE pour formuler et transmettre au plus vite les observations.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Bernard EMIN

Antoine de MENTHON